



Comment sécuriser
les activités
comptables ?



Jean-François Caron
SAS FormaConseils

Je vous propose **6 conseils**
pour sécuriser les activités
comptables.



1. Séparer les tâches entre engagement des opérations, comptabilisation, facturation et paiement.



2. Rapprocher les données de gestion avec les informations comptables.



3. Réviser régulièrement les opérations non dénouées en comptabilité (suspens comptables).



4. Mettre en place un processus de justification des comptes lors de chaque arrêté comptable en désignant les personnes responsables.



5. Limiter la comptabilisation manuelle des opérations aux collaborateurs du service comptable.



6. Procéder à des réunions de pré-arrêté comptable avec les réviseurs légaux.



Jean-François Caron
SAS FormaConseils

Vous avez apprécié ces conseils ?
N'hésitez pas à « liker », à commenter,
à partager cette ressource.



Jean-François Caron
SAS FormaConseils

Vous avez des questions ? Une formation elearning vous intéresse ? Me contactez :

jfcaron@outlook.fr

Tel / Whatsapp : **+ 33 6 80 24 16 25**